



Le Managed Care

*Vu par un pédiatre membre du Réseau
de soins neuchâtelois*

© Ctésias SA & Dr. P. Schläppy

Un service de Ctésias SA

Pourquoi les médecins doivent-ils créer des réseaux Managed Care ?

1. Décisions politiques

2. Ne pas être les otages d'opérateurs extérieurs au corps médical

3. Problématique des coûts de la santé

4. Qualité et services aux patients

5. Revalorisation de la profession

Les grandes questions

1. Responsabilité budgétaire ?

- **Fonctionnement & risques**

2. Liberté des choix thérapeutiques ?

- **Contrat assuré - assureur**
- **Contrat réseau - assureur**

3. Charge de travail supplémentaire ?

- **Avis de délégation**
- **Contrôle des coûts**
- **Formation continue**

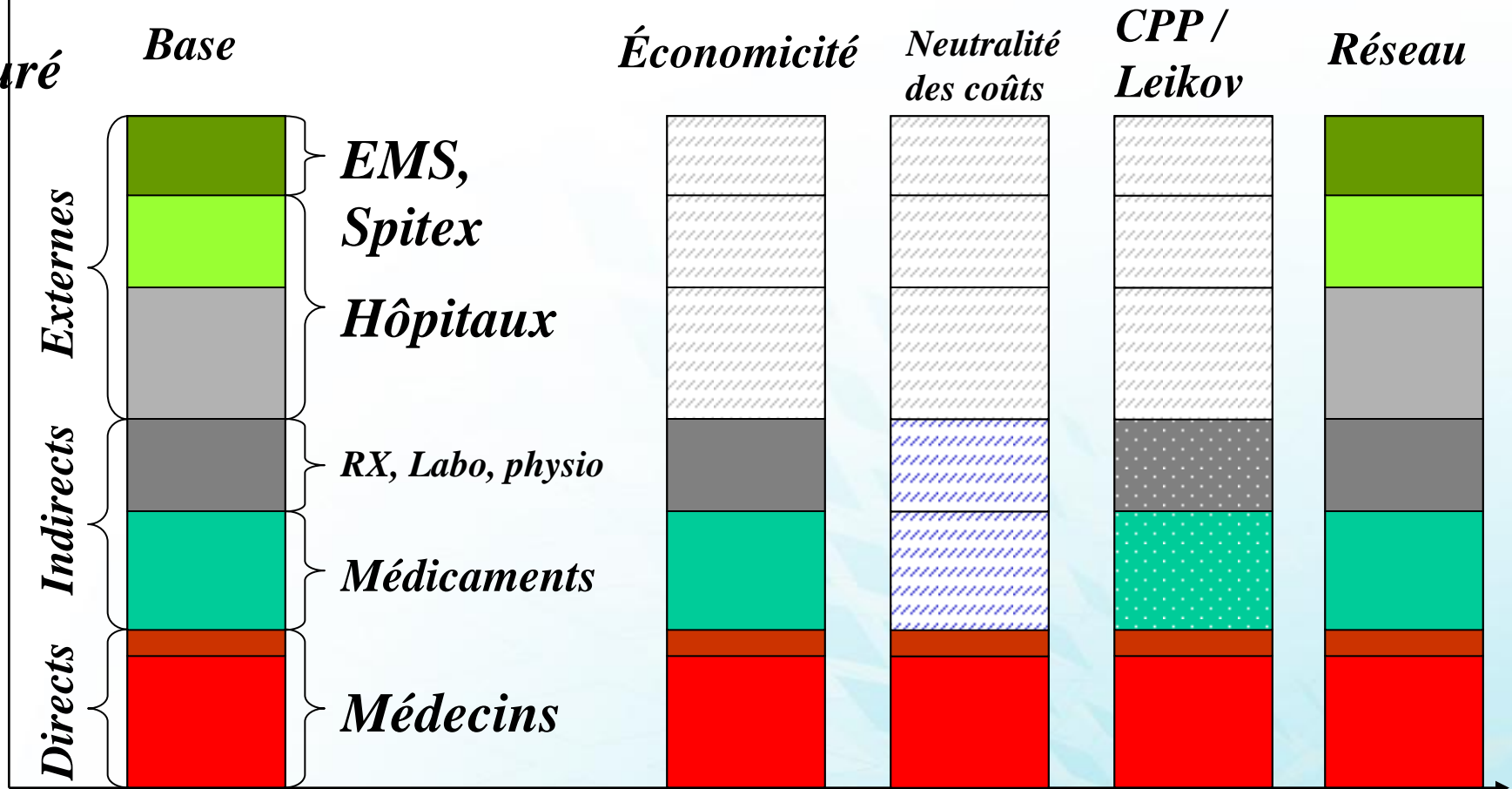
1. Responsabilité budgétaire

Elle fait peur au départ, souvent par méconnaissance de son fonctionnement

- **Les objectifs sont négociés**
- **Les risques/bénéfices sont partagés**
- **Les gros risques sont assurés**
- **Le médecin n'est pas responsable à titre individuel, c'est l'ensemble du réseau**

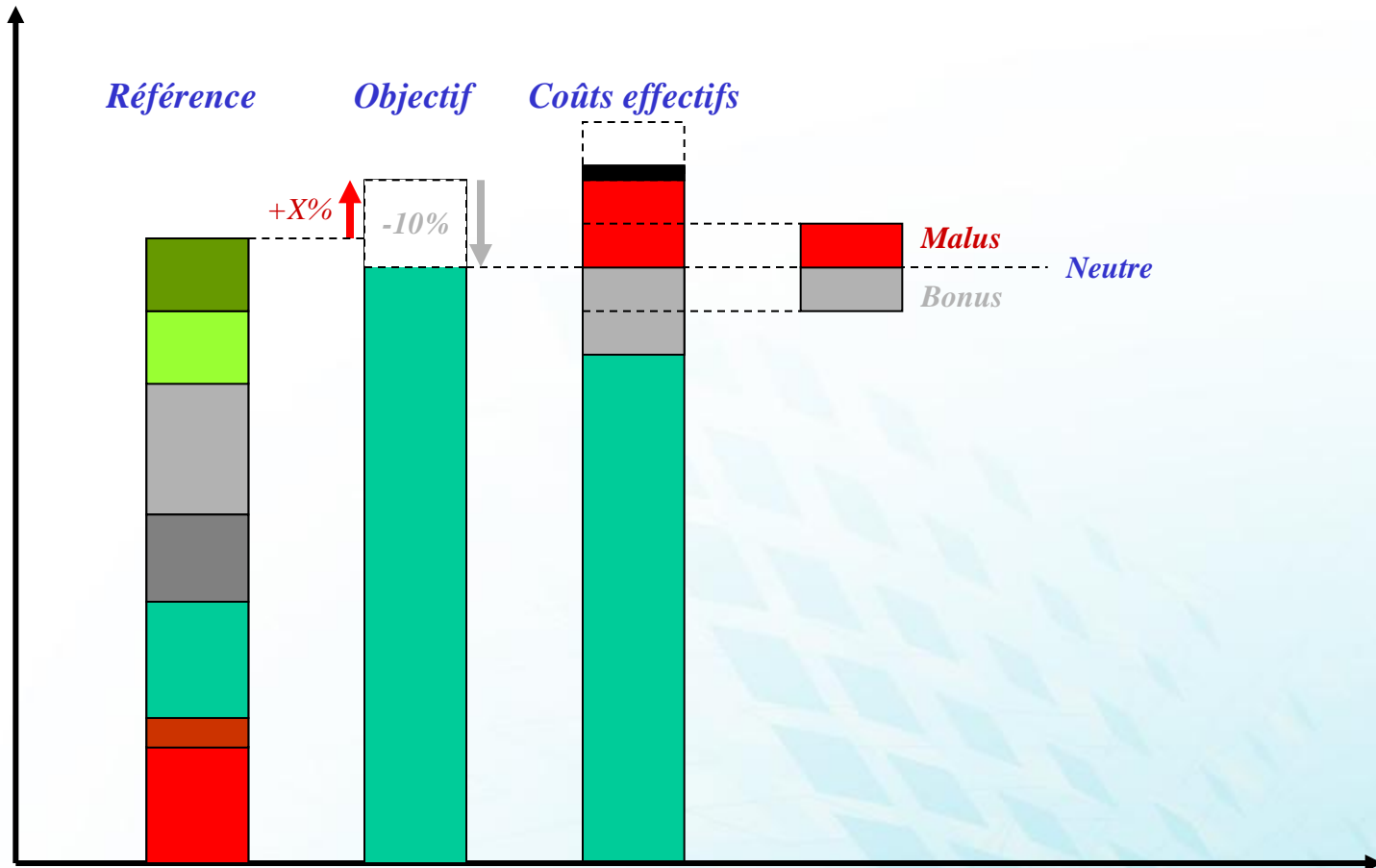
Participation budgétaire

Coûts
par
assuré

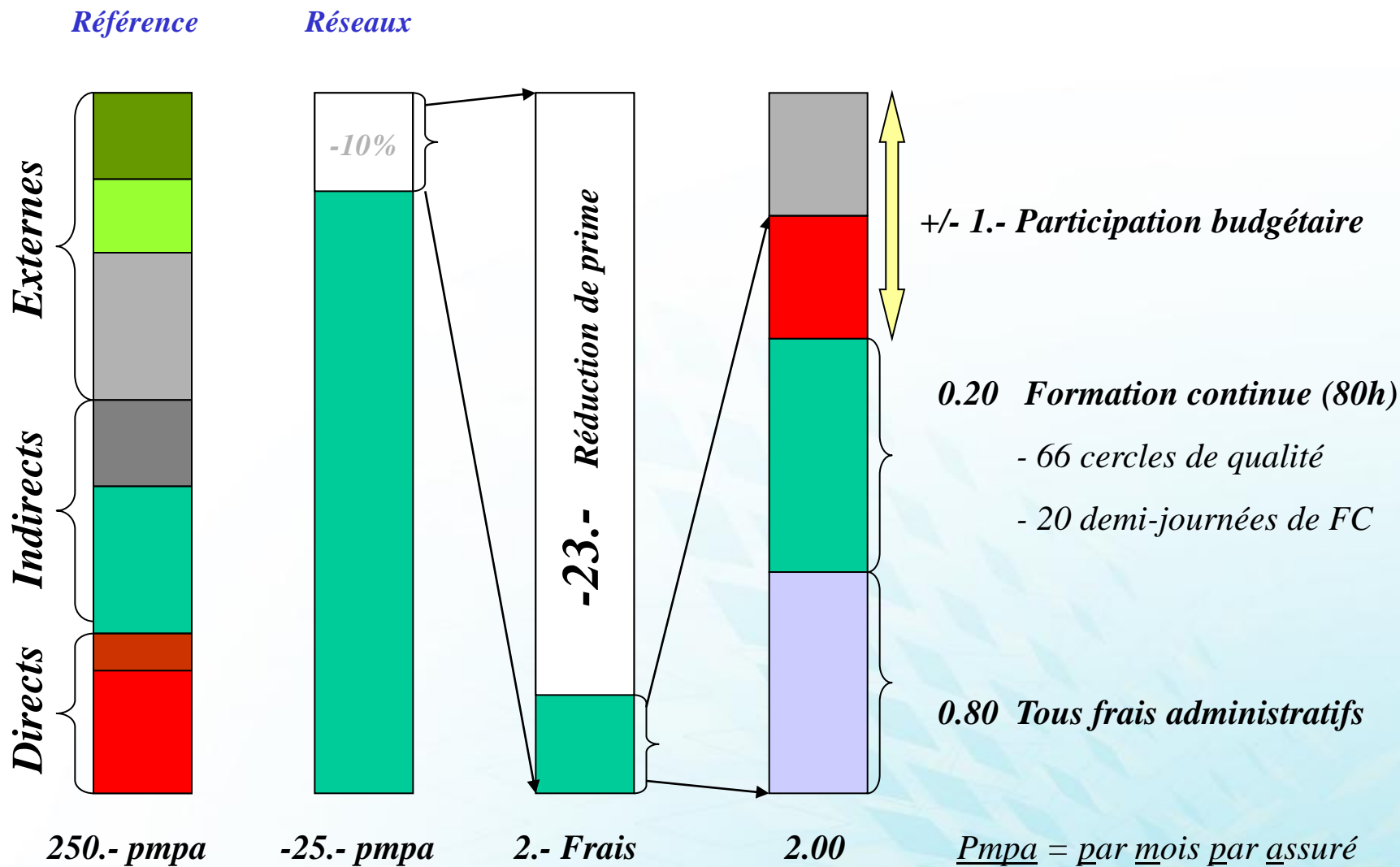


Participation budgétaire

Coûts



Participation budgétaire



2. Liberté des choix thérapeutiques

2.1 Patients, attention !

- *« La personne assurée s'engage à choisir le médicament le plus économique pour son traitement »*
- *« L'assuré est tenu de prendre en compte des fournisseurs avantageux (médic. par correspondance, ...). L'assureur ou le fournisseur les lui signalent »*

2.2 Un bon contrat réseau-assureur

- *« Le traitement médical est prodigué sous la seule responsabilité des médecins participants, lesquels conservent intégralement leur liberté de traitement »*

3. Charge de travail supplémentaire

3.1 Avis de délégation

- Important, sans quoi l'assuré est pénalisé

3.2 Contrôle des coûts

- Il est, avec un bon outil de gestion de réseau, en grande partie automatisée
- *RSN: 2% à 3% des factures visées manuellement*

3.3 Formation continue

- En très grande partie basée sur les cercles de qualité
- *RSN: 10 séances annuelles, 7 suivies*

Avantages pour le pédiatre

- **Contrat de confiance** renforcé avec les parents qui acceptent de confier à leur pédiatre le rôle de "chef d'orchestre unique" de la santé de leur enfant
- **Renforcement des Cercles de Qualité :**
 - Mieux structurés que les "cercles d'amis-confrères"
 - Mieux animés (formation des modérateurs)
 - Thèmes de formation mieux ciblés (autonomie)
 - Élaboration de lignes de conduite propre au réseau (meilleure adhésion du médecin)
 - Collaboration avec les pharmaciens très efficiente
 - Meilleure cohésion et collégialité entre les confrères
 - Financés par le réseau si nombre d'assurés suffisant

Avantages pour le pédiatre

- **Meilleure prise de conscience des coûts :**

- **Directs :**

- Par le miroir du cabinet (Ctésias)
- Par l'analyse de ses propres coûts et de ceux du réseau en fonction de critères de morbidité (BlueEvidence)

- **Indirects :**

- Médicaments prescrits
- Laboratoire externe
- Radiologie externe
- Autres prescriptions (Physio, ergo, etc...)

- **Délégués :**

- Envois pour avis et/ou traitement aux médecins spécialistes
- Accès aux urgences
- Soins à domicile

- **Hospitaliers :**

- Coûts des hospitalisations
- Coûts des policliniques spécialisées ou d'urgence

- **Un peu plus d'administration :**
 - Établissement des avis de délégations
 - Vérification des données des coûts fournies par les assureurs
 - En tout : env.10 -15 min / semaine

- **Cotisations à l'association RSN** (actuellement CHF 100.- / an)

- **Éventuelle participation au déficit du réseau** (indirecte, par une diminution de la participation financière du réseau à la formation continue)



Besoins de plus d'informations:

Site du Réseau de soins neuchâtelois:

www.rsne.ch

Prestations Managed Care de CTÉSIAS:

www.ctesiascare.ch

Didier BOILLAT / 032 732 15 60

didier.boillat@ctesias.ch

Principes de fonctionnement



Acheteur de prestations

Assurés MC
Médecins MC
Objectifs économiques
Collectifs de comparaisons
Partage du risque
System Management

Contrat MC

Objectifs
Fonctionnement
Financement du réseau



Fournisseur de prestations

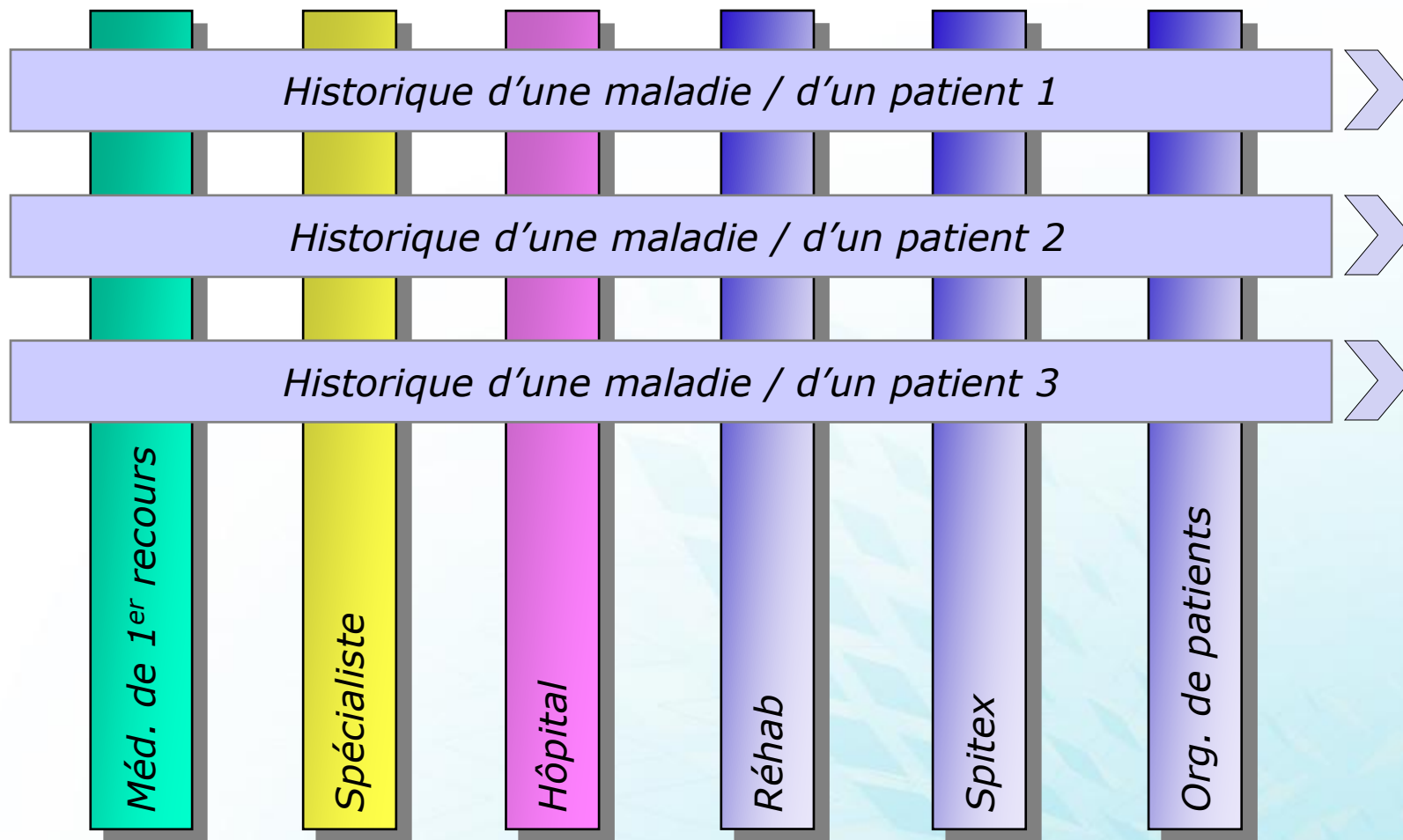
Patients MC
Gatekeeping
Supervision
Qualité
Partage du risque
System Management



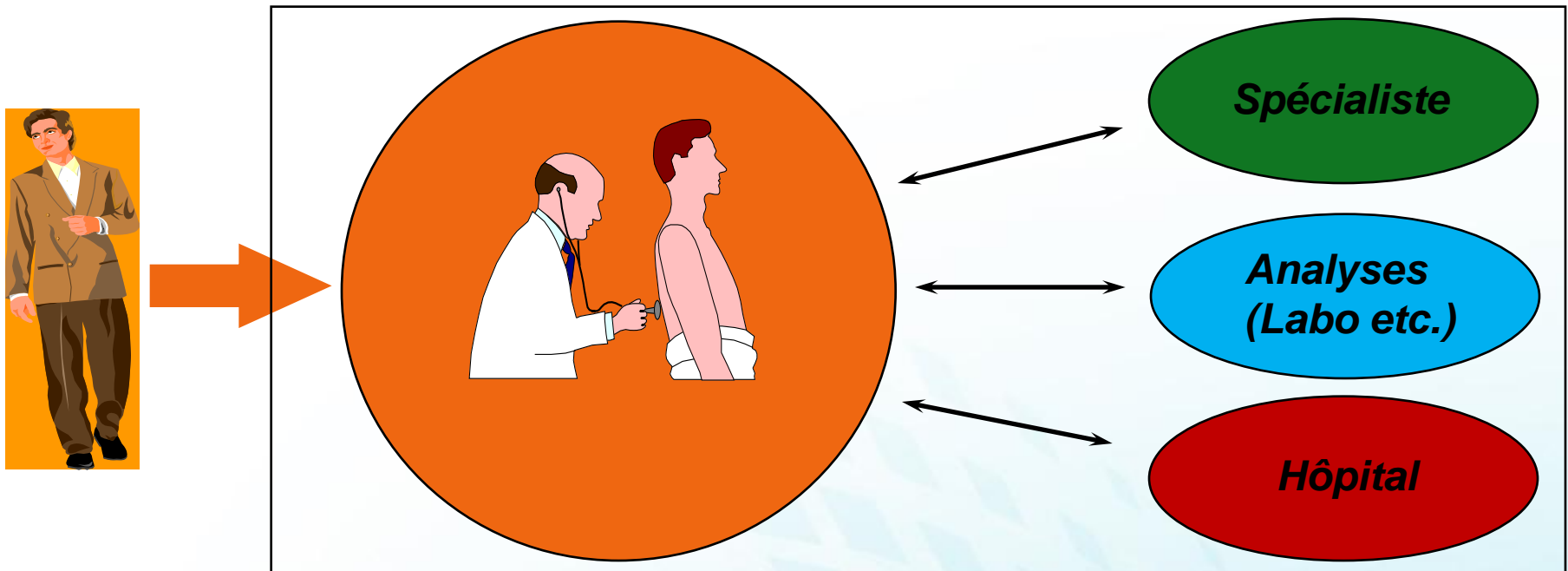
Police MC

1 médecin de confiance (Gatekeeper)
Rabais jusqu'à 20%
Règles du jeu

Principes de fonctionnement



Principes de fonctionnement



Gatekeeper

Médecin de famille

*Médecine orientée sur
la discussion avec le
patient (globalité)*

Critical Decision
Maker

*Bon de délégation
Analyses*

„Avocat“ du
patient

*Accompagnement
Conseil
Coordination*